



Canadian Coalition Against Ageism
Coalition Canadienne Anti-Âgisme

La Coalition Canadienne Anti-Âgisme (CCAA) est un mouvement national de changement social visant à lutter contre l'âgisme à l'égard des personnes âgées tout en protégeant et en renforçant leurs droits humains.

Notre vision: Un Canada sans âgisme à l'égard des personnes âgées

Contexte

L'Organisation mondiale de la santé définit l'âgisme comme «*les stéréotypes (comment nous pensons), les préjugés (comment nous nous sentons) et la discrimination (comment nous agissons) envers les autres ou envers soi-même en fonction de l'âge*». Une personne sur deux a des préjugés envers les personnes âgées. Alors que d'autres formes de discrimination comme le racisme et le sexisme sont largement condamnées, l'âgisme demeure malheureusement accepté et incontesté dans de nombreuses situations. Les attitudes et croyances à l'égard des personnes âgées et les actions qui en découlent, ainsi qu'un manque général de sensibilisation sociale sur l'âgisme ont des effets négatifs sur la santé, la société et l'économie, dont bon nombre sont décrits dans la publication de 2022 Examen des répercussions sociales et économiques de l'âgisme.

L'âgisme est un problème social complexe et omniprésent qui se présente sous plusieurs formes. Qu'ils soient subtils ou manifestes, les effets néfastes sont réels et peuvent avoir de graves conséquences, comme des problèmes de santé, une espérance de vie réduite, de la maltraitance et de la négligence, une insécurité financière, de la stigmatisation, une perte de confiance et d'estime de soi, et des conflits intergénérationnels. Pour certaines personnes âgées, l'âgisme recoupe les effets du handicap, de la pauvreté, du sexisme et du racisme pour aggraver ces effets négatifs et accroître la marginalisation et l'exclusion. L'âgisme viole les droits de la personnes, et pourtant les lois, les politiques, les structures et les pratiques pour remédier à ces violations ne sont pas appliquées ou n'existent pas. En fait, l'âgisme est un obstacle au développement de programmes et de politiques de qualité qui peuvent appliquer une perspective de prévention pour aider à se protéger contre des préjudices futurs. La volonté politique et le leadership visionnaire sont nécessaires pour apporter tout changement social significatif concernant l'âgisme.

Raison d'être

Les stéréotypes et les traitements infligés aux personnes âgées pendant la pandémie de COVID-19 ont rappelé que la société est confrontée à un impératif éthique, moral et juridique urgent pour trouver des moyens efficaces de lutter contre l'âgisme et de renforcer et protéger les droits fondamentaux des personnes âgées. Des lois, des politiques, des structures et des services plus inclusifs et équitables sont essentiels pour éliminer l'âgisme dans les soins de santé, les services sociaux, les milieux de travail et les médias, et aideront également à réduire considérablement l'âgisme et l'auto-âgisme dans les entreprises, les communautés et les familles.

Le CCAA élaborera une stratégie nationale de collaboration et de communication visant à créer un changement de paradigme autour des préjugés sur l'âge et le vieillissement. Cette coalition pancanadienne d'intervenants partageant les mêmes idées sensibilisera les gens à l'âgisme et favorisera l'adoption de lois, de politiques et de pratiques qui appuient les droits de la personne et l'inclusion sociale des personnes âgées, en veillant à ce que ce groupe en forte croissance soit bien pris en compte et considéré. Le CCAA incitera également les ONG canadiennes à élaborer une convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées.

Objectifs

Réduire l'impact de l'âgisme sur les personnes âgées au Canada :

- en faisant du Canada un pays qui valorise les contributions des personnes âgées dans la société
- en faisant du Canada un leader mondial et un partenaire dans ce mouvement pour le changement social et les efforts de changement mondial
- en s'engageant avec divers secteurs, communautés et parties prenantes pour créer un mouvement national de lutte contre l'âgisme et un changement de paradigme autour des préjugés sur l'âge et le vieillissement
- en suscitant la participation et l'engagement politique des décideurs et des législateurs pour éliminer l'âgisme au Canada
- en incitant les Canadiens à appuyer une convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées afin de créer un mécanisme juridiquement contraignant pour assurer la protection, l'application et le recours aux droits fondamentaux des personnes âgées, ainsi qu'à promouvoir la sensibilisation, l'éducation et d'autres activités pour lutter contre l'âgisme

Stratégies

- Élaborer une campagne nationale complète et coordonnée pour lutter contre l'âgisme envers les personnes âgées
- Ancrer la campagne avec les [interventions de l'OMS fondées sur des données probantes](#):
 1. éduquer les gens tout au long de leur vie
 2. renforcer les relations intergénérationnelles pour combler le fossé entre les âges
 3. influencer les politiques et les législations
- Veiller à ce que toutes les activités mènent au renforcement, à la protection et à la promotion des droits fondamentaux des personnes âgées
- Assurer la représentation des personnes âgées
- Veiller à l'équité et à la représentation des diverses collectivités
- S'inspirer de ce qui fonctionne déjà
- Appuyer, promouvoir et amplifier les efforts des partenaires de la coalition de façon stratégique et intentionnelle
- Encourager les ONG canadiennes à participer au [Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement](#) et à promouvoir la création et la mise en œuvre d'une convention des Nations Unies sur les droits fondamentaux des personnes âgées

Objectifs

- Grâce à une analyse et à une cartographie de l'environnement des ONG canadiennes, identifier et engager des partenaires de la coalition et d'autres parties prenantes partageant les mêmes idées afin de déterminer leurs contributions actuelles ou potentielles en matière de ressources à la CCAA et établir des liens à travers le Canada
- Élaborer une stratégie et un plan de communication exhaustifs qui sensibilisent davantage le public et lui permettent de mieux comprendre la question, qui mobilisent les médias, qui transmettent efficacement les histoires et qui fournissent des exemples concrets au grand public, et qui utilisent un site Web interactif et les médias sociaux pour promouvoir l'avancement des travaux de la CCAA.
- Élaborer un plan de mobilisation et d'engagement des ONG canadiennes pour participer au Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement afin de promouvoir la création et la mise en œuvre d'une *convention des Nations Unies sur les droits fondamentaux des personnes âgées*

- Créer et diffuser des outils, des modèles et des ressources pour l'engagement, l'éducation et la défense des intérêts
- Obtenir des ressources en nature, financières, humaines, informatiques et d'autres ressources et soutiens pertinents

Principes directeurs de la CCAA

1. La réalisation des objectifs de la coalition exigera des efforts collectifs de la part de nombreuses personnes et organisations, et une communication claire et ouverte entre les membres sera essentielle pour travailler ensemble de façon efficace.
2. Pour susciter la confiance, établir et maintenir une réputation positive et travailler de façon éthique et efficace, la coalition s'engage à élaborer et à mettre en œuvre **des processus transparents, des responsabilités claires et des processus décisionnels définis.**
3. L'augmentation du nombre et la diversité des membres et des partenaires renforcera la coalition en augmentant la sensibilisation, en amplifiant les voix et en élargissant les efforts de plaidoyer. Pour que la croissance de la coalition ne soit pas un obstacle à l'efficacité et à l'efficacé, **la structure demeurera légère et souple,** évitant les politiques et les pratiques rigides ou bureaucratiques.
4. La CCAA est dans une phase de formation et évoluera à mesure que de nouveaux membres se joindront à elle, que des activités seront mises en œuvre, que de nouvelles possibilités se présenteront et que d'autres développements de ce genre se produiront. Les membres de la coalition comprendront et respecteront la nature itérative de ce travail et les différentes étapes de développement de la coalition, de ses membres et de ses activités.
5. Les objectifs de la coalition sont pertinents pour plusieurs individus et organisations, y compris ceux dont les voix et l'expérience sont souvent négligées ou exclues. Une **attention intentionnelle à la diversité et à l'inclusion** aidera à assurer l'équité et à élaborer des messages et des stratégies plus inclusifs et appropriés qui amélioreront les efforts et l'efficacité de la coalition.
6. Les membres de la coalition apportent un large éventail de missions, d'activités, d'expériences, de compétences et de perspectives qui sont pertinentes et utiles à cette initiative. Lorsqu'il sera question des objectifs et des activités de la coalition, il

sera essentiel d'avoir une **terminologie et des messages clairs et cohérents** pour établir son profil, assurer la clarté de son objectif et accroître la sensibilisation à l'initiative.

7. La réalisation des objectifs de la coalition exigera un investissement continu de ressources humaines et financières, ainsi que des efforts soutenus à long terme de la part de nombreux membres. Un engagement en faveur de la **durabilité, de la rentabilité, de la planification à court, moyen et long terme et de l'évaluation régulière** contribueront à la viabilité et à la vitalité de la Coalition.